

Recycler
pour préserver l'environnement

Le centre de tri des collectes sélectives à Nanterre



475 kg de déchets ménagers chaque année !

C'est ce que produit un habitant de la région parisienne.

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne développe la valorisation matière en accompagnant la progression des collectes sélectives. Le centre de tri à Nanterre s'inscrit dans cette démarche globale et volontaire. En participant au recyclage des matériaux, il réduit notamment l'incinération et l'enfouissement des ordures ménagères.

Le centre de tri à Nanterre : comment ça marche ?

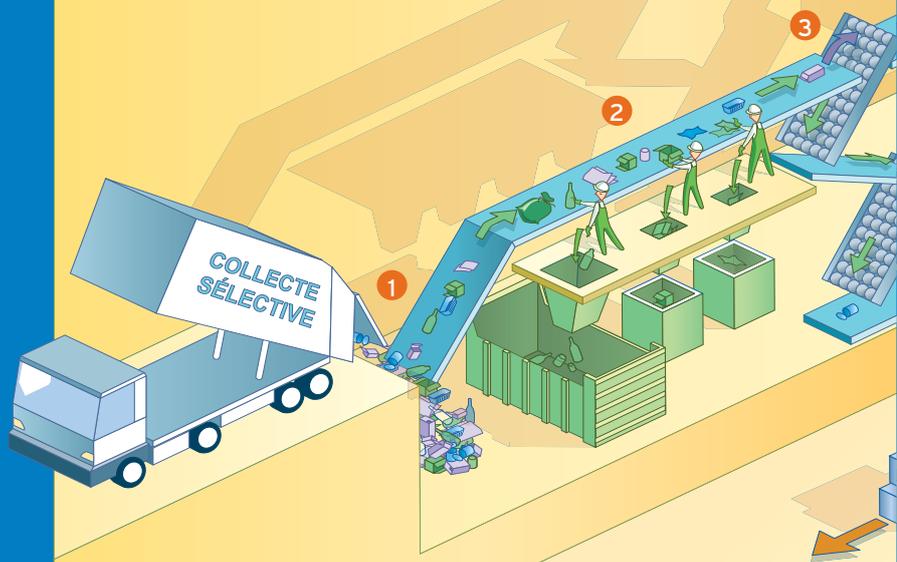


La collecte sélective, première étape du recyclage

Après le tri des emballages ménagers et des journaux/magazines par les habitants au moyen de bacs dédiés, ces déchets recyclables sont collectés par les communes. Ils sont amenés dans un centre de traitement proche pour être triés. Les déchets y sont triés par type de matériaux avant d'être acheminés vers les entreprises de recyclage qui les utiliseront pour fabriquer de nouveaux produits.



Le centre de tri : préparer les déchets au recyclage



- 1 Après avoir été pesées, les bennes déversent leurs collectes sélectives sur le quai de déchargement. Le contenu est contrôlé. Leur qualité validée, les déchets sont alors stockés avant d'être transférés sur les tapis de tri.
- 2 Un pré-tri manuel est effectué pour préparer le traitement mécanique. Cette étape vise à retirer les « indésirables » du flux : sacs fermés, matériaux non recyclables... ainsi que certains matériaux pouvant perturber les étapes ultérieures : grands cartons, verre.
- 3 Un premier tri mécanique, opéré par deux séparateurs à disques, sépare les matériaux

en deux flux distincts : les cartons (cartons, formes aplaties) et les plastiques (bouteilles, canettes, boîtes).

- 4 Une nouvelle opération de tri est effectuée par un système d'aimantation qui sépare les déchets contenant du fer (bouteilles de conserve).
- 5 À la suite des opérations mécaniques, le tri négatif prend le relais. Il est exécuté par des séparateurs à disques. Le refus est envoyé vers l'incinération. Sur le tapis, les refus sont retirés.

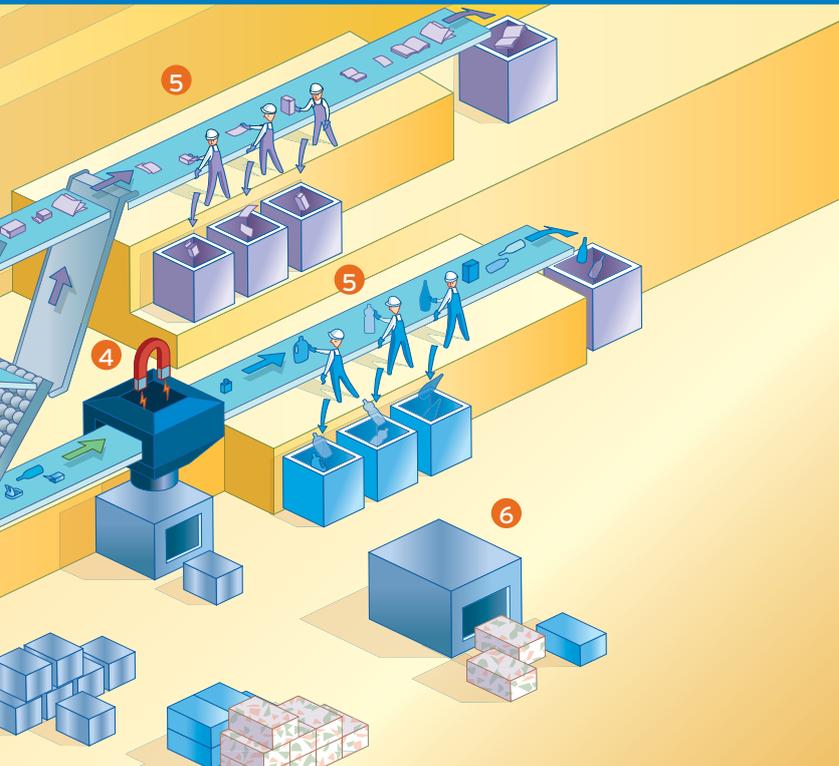


Infos clés

Ouverture : juin 2004
 Effectif : **80** personnes
 Population concernée :
15 communes des Hauts-de-Seine et **3** arrondissements de l'ouest parisien, soit **1 million** d'habitants.
 Capacité : **35 000** tonnes/an
 Budget d'investissement : **20** M€ HT

Matériaux triés :

Journaux/magazines ; papiers ; emballages en carton ; briques alimentaires ; PET (bouteilles en plastique transparent incolore ou coloré) ; PEHD (plastique opaque type flacons de produits ménagers) ; acier (boîtes de conserves) ; aluminium (canettes).



corps plats (papiers, les corps creux de conserve).

tri mécanique s'effectue. Il s'agit de récupérer, comme les boîtes

mécaniques, le tri manuel est selon la méthode des matériaux majoritaires : les PET colorés restent tirés tout au long

de la ligne. Le tri des autres matériaux est fait selon le principe du tri positif : ils sont récupérés par les trieurs et déposés dans un bac dédié. Les matériaux non recyclables partent en refus pour être incinérés et produire de l'énergie.

- 6** Une fois séparés, les différents matériaux (journaux/magazines, papiers, aluminium, PET incolore ou coloré, PEHD, briques alimentaires, carton) passent dans une presse à balle (l'acier dans une presse à paquet) où ils sont compactés pour être plus facilement stockés et transportés vers les filières de recyclage appropriées.

Que deviennent les déchets recyclés ?

- n Avec les journaux/magazines, les papetiers refont du papier journal.
- n Les emballages en carton servent à refaire de nouveaux cartons.
- n Les bouteilles plastiques sont transformées en fibres textiles, en tuyaux, en bouteilles.
- n L'acier et l'aluminium sont utilisés en métallurgie dans la fabrication de nouveaux produits.

Quelques exemples de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés (Source : Eco-Emballages) :
 Pour fabriquer 1 couette pour deux personnes, il faut 67 bouteilles plastiques.
 Pour fabriquer 1 vélo, il faut 670 canettes en aluminium.



Une réalisation de haute qualité environnementale

Construction. Les matériaux du bâtiment ont été choisis en fonction de critères de recyclabilité, d'isolation phonique et d'esthétisme naturel. **Économie d'énergie.** Des capteurs solaires couvrent 50 % des besoins en eau chaude sanitaire du centre. Un système informatique de gestion technique du bâtiment (GTB) contrôle la totalité des équipements limitant à minima la consommation d'énergie.



La charte de qualité environnementale

La charte signée le 14 mai 2003 par le SYCTOM et la ville de Nanterre précise les engagements en matière de :

- réduction des nuisances ;
- protection et amélioration de l'environnement ;
- transparence de l'information auprès du public.

Un centre de tri qui s'inscrit dans une démarche de développement durable

Insertion sociale et amélioration des conditions de travail

Insertion. En collaboration avec l'exploitant et les organismes d'insertion de Nanterre, le SYCTOM privilégie le recours à des emplois solidaires locaux.

Ergonomie. Les postes de travail ont été étudiés afin d'améliorer les postures. Les cabines de tri sont équipées d'un système de captation des poussières et construites avec des matériaux aux qualités d'absorption phonique afin d'assurer un meilleur confort de travail.



Le transport fluvial

Le recours à la voie d'eau pour l'évacuation des matériaux en sortie de centre permet de réduire le trafic routier et limiter les pollutions et nuisances associées.

L'évacuation des journaux/magazines destinés au recyclage s'effectue chaque semaine par une péniche transportant 480 tonnes de papier, soit un total de 24 000 tonnes/an. 120 tonnes de journaux/magazines sont d'abord chargées à Issy-les-Moulineaux, puis 110 tonnes à Gennevilliers et enfin 250 tonnes à Nanterre en direction du papetier reprenneur à Grand-Couronne (76). 1040 camions sont ainsi évités chaque année.